

## MISHPATIM

*Ve eleh hamishpatim* : le Maharal explique que si le Beith haMiqdash n'assure pas le lien entre les hommes mais seulement le lien entre les hommes et H'', il n'est pas le centre du monde, son action est incomplète. Le Sanhédrin est à côté du Beith haMiqdash et le complète, dans la mesure où il siège au même endroit que le Mizbea'h.

Ces Mishpatim, tu dois les poser devant eux. H'' ordonne la façon dont Moshé R doit enseigner la Torah. Rashi explique : HQBH dit a Moshé R' *Lo ta'aleh 'al datekha* : ne t'imaginer pas d'enseigner les sujets deux ou trois fois, de façon à ce qu'ils aient cette halakhah en bouche sans leur faire comprendre les raisons des mitsvoth ; si tu penses comme cela, tu te trompes complètement ...

Tout cela doit être mis devant eux comme lorsqu'on met la table et que la personne n'a qu'à manger. Tout doit être prêt ; il faut donc aussi leur expliquer les raisons des mitsvoth, « le goût des mitsvoth », pour qu'ils comprennent les choses à la source.

C'est cela 'enseigner', sinon, quelque chose qui n'a pas de goût ne peut pas se manger. On n'a pas vraiment accès aux lois si on ne sait pas d'où elles viennent et leurs raisons : pourquoi et pour quoi.

*Lifneihem* : devant eux et non devant les '*Ovedei Kokhavim*. Rashi dit : *lo lifnei Goyim*. Même si tu sais pertinemment que devant un certain problème, la loi du pays dit la même chose que la loi de la Torah, tu ne peux pas convoquer celui qui s'y oppose devant un tribunal de Goyim ; c'est être *me'halel eth H''*. La loi reflète une philosophie générale et la culture qui l'a produite : on peut avoir le même résultat mais par des chemins différents. La loi des Goyim suit un chemin idolâtre ; aller se faire juger par ce tribunal, c'est reconnaître la valeur de ces idoles et c'est donc un '*Hilloul H''*'.

Dans le registre des maladies, la *tsara'ah*, par exemple, vient te dire que tu vis dans un monde où tu pratiques le *lashon hara'*. Pour que tu comprennes ce que représente le *lashon hara'* et le fait que tu casses la société, tu vas expérimenter la solitude hors des Bnei Israël, et réfléchir aux conséquences de ta conduite.

Dans chaque maladie, si on savait l'interpréter et comprendre à quelle conduite elle correspond, on chercherait à corriger la conduite et non à soigner la maladie : soigner la maladie efface le message. Mais il y a une permission spéciale donnée aux médecins de guérir. Si un médecin exerce avec des traitements à base d'idolâtrie, on n'a pas le droit d'aller chez lui. La plupart de médecins et des patients ne connaissent pas le dictionnaire pour traduire la maladie. C'est frustrant d'aller chez un médecin pour effacer le message. Le Gaon de Vilna, le Rambam ... n'allaient pas chez le médecin.

*Lo tihye...* ne vas pas selon la majorité pour le mal. Rashi dit que le juge doit se prononcer selon la loi et non selon la majorité qui se trompe ou fausse la loi. Un dayan n'a pas le droit de se dire qu'il va selon la majorité. Il n'a pas le droit de se taire et il doit dire ce qu'il pense juste. C'est sa vérité à lui, c'est pour lui le Emeth.

On compte selon les opinions différentes et non pas les voix seulement. Si tout le monde dit la même chose avec la même raison, cela compte pour une voix.

Une condamnation à l'unanimité n'est pas acceptée ; si cela se produit, c'est qu'il n'y a pas assez d'arguments. Il faut donc plus travailler, trouver des aspects aggravants ou atténuants ...

23-5. Si tu vois l'âne de quelqu'un que tu hais, et qui ploie sous sa charge, aide-le. Pourtant la Torah dit qu'on n'a pas le droit de haïr ! La Guemara enseigne que c'est le cas de A qui a vu B faire une 'averah

et B est devenu l'ennemi de A. La Torah dit que tu dois te forcer ; tu es obligé d'aller contre ton *Yetser hara'* : ainsi tu as l'obligation de l'aider à décharger.

On devrait haïr la transgression et pas le transgresseur. C'est la lecture de Brouria « Ne pas prier pour que les fautifs disparaissent de la terre ; ce ne sont pas les fautifs mais les fautes qui doivent disparaître ».

Tu dois aller aider quelqu'un qui fait des 'averoth si par exemple, sa voiture tombe en panne. On a toutes sortes de *negiyoth*, de biais, qui nous amènent à la haine de quelqu'un. Par exemple, quelqu'un qui a pris sur lui de faire une certaine '*houmrah*, va-t-il pas considérer ceux qui ne la font pas comme moins bien que lui (alors que ce qu'ils font est tout à fait permis) ? On en a un exemple dans la Torah : Yossef, qui était ma'hmir, était capable de dire à son père que ses frères faisaient des 'averoth (et eux faisaient exprès d'être ambigus).

Quand quelqu'un travaille sur une midah, il lui est difficile de ne pas mépriser ceux qui n'ont pas réussi à aller jusque-là. Il y avait un élève qui avait l'habitude de prendre le Shabath le plus tôt possible dans l'après-midi. Le Alter de Slobodka l'a appelé et lui a dit « quand tu as pris Shabath et que tu vois ceux qui font encore quelque chose qui est interdit Shabath, si tu les considère mal et penses qu'ils fautent, alors il faut que tu arrêtes tout de suite ».

7. Eloigne-toi de la parole mensongère et n'exécute pas l'innocent ni le juste car Je n'absoudrai pas le méchant. Rav Wolbe enseigne que toutes les midoth, qui a priori nous apparaissent comme mauvaises, en vérité peuvent être bonnes ; leur but est positif, c'est à nous de les rendre bonnes. Ainsi la colère : parfois il faut se mettre en colère pour prendre conscience. La taavah peut créer de la Qedousah ...

La midah de *sheqer* fait exception : elle est fondamentalement mauvaise. C'est la seule pour laquelle la Torah dit éloigne-toi ! *Tir'haq* ! Le Messilat Yesharim dit que le sheqer est le contraire de la Volonté d'H'' et de Sa midah de 'Hessed. Le tsaddik doit haïr la parole mensongère. Il doit s'en éloigner et pas seulement s'en garder. Le Sforno dit qu'un homme doit dire la vérité et il doit choisir de la dire de telle façon qu'il ne puisse pas en sortir du sheqer, sinon il se fourvoie complètement. Il doit se demander « Est-ce que cela peut être transformé en sheqer ? »

8. Tu n'accepteras pas de sho'had, quelque chose qui puisse te corrompre ; cela aveugle celui qui voit bien et fausser les paroles des tsadiqim. Rashi explique '*yissalef*' : cela abime. Le sho'had va fausser les paroles de vérité. La capacité d'être libre de l'homme est limitée.

Quelqu'un a une *negiya'*, qu'il est touché par le problème sur lequel il doit trancher, il ne voit déjà plus la vérité ; s'il reçoit un cadeau, il ne pourra pas ne pas être influencé par le cadeau. Dans la Guemara on voit que les 'Hakhamim font très attention à ne rien accepter qui soit de l'ordre du sho'had Un Amoraïm devait juger quelque chose ... un oiseau est passé et une plume est tombée sur lui ; quelqu'un est venu lui enlever la plume, il a dit : maintenant, tu m'as rendu inapte à juger !

Les Baalei Moussar disent qu'il est vrai sur toute la 'Avodah de l'homme qu'une *negiya'*, même la plus petite, fausse notre regard sur les choses. Le 'Hazon Ish dit qu'un Talmid 'Hakham ne doit pas soupçonnable de céder à un sho'had : tout son être est d'essayer d'échapper à toute *negiya'*. Le sho'had fait pencher d'un certain côté. La Torah le dit, sinon on ne l'aurait pas dit sur un Talmid 'Hakham !

23-14. Tu fêteras trois fêtes pour Moi par an. Ceci commence le seder Mo'ed jusqu'à la fin de la parashah '*Hag haMatsot*, 7 jours, *be'hodesh haaviv*, le mois du printemps. « Vous ne viendrez pas vous présenter devant Moi les mains vides ». Rashi explique : quand vous viendrez voir Mon visage,

lors de ces Regalim vous m'apporterez des holocaustes entièrement consumés. C'est présenté comme « si vous venez les mains vides, alors vous ne verrez pas Mon visage ! »

Le printemps s'appelle *aviv*, *lashon av bekhor* : il prépare les premiers fruits à maturité. Rashi demande *katsir*, fête des moissons, c'est Shavou'oth : pourquoi n'est-il pas marqué 'zeman mathan Toraténou' ? Ces fêtes, '3 fois par an vous ferez la fête', sont dites au milieu de la parachah Mishpatim, « 3 fois par an tous tes mâles se présenteront devant Moi, devant « haAdon H'' ».

Apporter quelque chose c'est de l'ordre de *hakarat haTov*, de la reconnaissance : c'est grâce à Moi que tu peux te réjouir de tes récoltes ; pour que vous ne soyez pas compétement en dette, donnez-Moi quelque chose : *qorban la'hmi*, Mon pain. Cela nous donne l'impression de réduire la distance.

Cela fait partie des Mishpatim qui sont pourtant des relations horizontales. Là, HQBH remet des relations verticales. Comme si H' voulait faire en sorte que la relation verticale se déploie en relations horizontales.

'*Al Penei haAdon H''*, comme un seigneur humain (Adon, c'est 'Monsieur' !). A cause de ce mot on apprend que celui qui est esclave, est patour de la mitsvah d'aller à Yeroushalayim, car seul celui qui a H'' comme seul Adon est astreint d'aller à Yerousshalayim ; celui qui a un autre maître, l'esclave, en est dispensé.

Le Rashba''m, après avoir évoqué les bénédictions dont les Bnei Israël bénéficieront en Eretz Israël, dit qu'il faut qu'ils prennent conscience de tous les bienfaits dont le Seigneur H'' les a gratifiés.

*(notes prises en shiour par A.S.)*